

Rapport d'activités 2009



ML aubagne
mission locale



*Un coup de pouce aux jeunes :
la gratuité des transports
sur le territoire*

G.I.P.

Mission Locale

Aubagne Bassin de l'Huveaune



Edito

L'année 2009 sera pour le réseau des missions locales, et à contrario du discours tenu pendant des années, celle de la reconnaissance du travail effectué auprès des jeunes dans le domaine de l'accompagnement vers l'emploi. En effet, dans le cadre du travail organisé par le Haut commissaire à la jeunesse, l'Union Nationale des Missions Locales a apporté une expertise appréciée par tous les partenaires et qui a permis de placer nos structures, aujourd'hui, au cœur des dispositifs contenus dans le plan « Agir pour la jeunesse » dans son volet d'accompagnement vers l'emploi.

Ce qui devrait se traduire pour l'année 2010 par des moyens supplémentaires octroyés aux missions locales, même si la question de leur pérennisation reste posée. De même, l'État s'est engagé à compenser les fonds perçus dans le cadre du FSE, en l'intégrant de façon durable dans ses dotations.

Quand on sait le niveau record du chômage chez les jeunes en cette année 2009, ces moyens financiers seront les bienvenus pour renforcer et améliorer le suivi des 16/25 ans.

Ces financements viendront s'ajouter à ceux des collectivités locales, Région et Communauté d'agglomération qui, bien que touchées par la réforme de la taxe professionnelle, continuent à être un fidèle soutien aux politiques mises en place sur ce territoire en direction des jeunes.

Sur l'ensemble de nos communes, la mission locale continuera donc à œuvrer, avec ses partenaires, à la formation, l'insertion et l'accompagnement des jeunes vers un emploi durable. Ce sera le cas avec Pôle Emploi dans le cadre des PPAE et des contrats aidés, avec l'éducation nationale, les CIO, la MGIEN pour repérer et suivre les « décrocheurs » potentiels, avec les points emploi des communes pour être au plus près des préoccupations des jeunes. Mais ce travail ne trouvera une réelle concrétisation que si les entreprises du territoire se mobilisent aussi pour l'emploi, celui des jeunes en particulier. Et on ne peut que regretter leur frilosité à s'impliquer dans des dispositifs formateurs comme les contrats en alternance, apprentissage ou professionnalisation.

Je voudrais saluer une fois de plus, au nom du conseil d'administration et de l'ensemble des élus du territoire, le travail remarquable réalisé par l'équipe de la mission locale, son investissement et son implication dans des conditions parfois difficiles.

Merci à tous.

Les jeunes accueillis à la Mission Locale

DEFM : une courbe ascendante

En 2009, le territoire connaît une hausse de 15,84% de la DEFM catégorie 1 avec 872 nouveaux inscrits sur l'ensemble des publics, mais particulièrement sur les moins de 26 ans en fin de période (plus 21,8% avec 182 nouveaux inscrits). Cette hausse est particulièrement sensible à partir du mois d'octobre. Dans le même temps pourtant, l'ALE note une augmentation des sorties emploi de 5%.

Accueils : la hausse de 2008 confirmée

Après une forte hausse des premiers accueils en 2008 (+9%), le nombre des jeunes accueillis pour la première fois à la Mission locale reste relativement stable et s'élève à 983 jeunes. Sur l'ensemble de l'année, 2273 jeunes sont reçus et suivis par les conseillers. Avec un accueil de 539 jeunes et 630 entretiens, l'antenne de la Bouilladisse confirme son utilité pour garantir un accueil de proximité pour le public de l'est du territoire.

Niveaux de formation : augmentation des bons niveaux pour le 1^{er} accueil

La répartition par niveaux des jeunes accueillis évolue peu. La part des jeunes de niveau inférieur au CAP se situe à 27,2%, la proportion de jeunes ayant un niveau baccalauréat et plus augmente légèrement et s'élève désormais à 34,7%. Ce chiffre est plus important pour les jeunes nouvellement accueillis et frôle les 43%.

Tranches d'âges : stabilité des catégories

18,9% des jeunes accueillis pour la première fois sont mineurs. La part des 16/17 ans dans l'accueil global reste stable et ne représente que 7,4% des jeunes. A l'inverse, les plus de 22 ans baissent légèrement. Ils représentent toujours environ 40% des jeunes accueillis, mais seulement 31% des premiers accueils.

Communes : le jeu de la proximité

Dans les communes, avec les agents municipaux sur place, la Mission locale anime un

temps mensuel d'échange sur la situation de jeunes résidants avec lesquels elle est en contact. Sur St Zacharie, Auriol, Cuges les Pins, La Penne sur Huveaune, Roquevaire et Gémenos, cette présence permet de rencontrer des jeunes qui sollicitent sur des questions d'insertion particulières des agents municipaux de leurs communes.

Permanences : une fréquentation confirmée

Présent chaque mois, Cap Emploi/HEDA accompagne 16 jeunes concernés par le statut de travailleur handicapé.

Les campagnes de communication de l'Armée de terre et la Marine Nationale attirent 51 jeunes en recherche de renseignements sur les opportunités de carrière proposées.

Couverture territoriale : des changements

En février, la commune de Cadolive rejoint la Communauté d'agglomération et permet ainsi à ses jeunes résidants de bénéficier des services de la Mission locale. En décembre, la commune de Gémenos rompt avec la Mission locale, conduisant ses jeunes habitants à rechercher les services de la Mission locale de La Ciotat, à l'accès moins facile.

AUBAGNE	1378
AURIOL	185
BELCODENE	15
CADOLIVE	17
CUGES LES PINS	108
GEMENOS	69
LA BOUILLADISSE	82
LA DESTROUSSE	56
LA PENNE SUR HUVEAUNE	122
PEYPIN	67
ROQUEVAIRE	121
SAINT SAVOURNIN	25
SAINT ZACHARIE	68

Les partenariats sur le territoire

Article 14 : la diversification des publics

La présence d'un chargé de mission à la Communauté d'agglomération favorise les regroupements des différents prescripteurs et la diversification des catégories de publics bénéficiaires. Le suivi ainsi opéré accentue la formalisation de certains chantiers en matière d'intégration des publics. Il permet aussi l'ouverture d'opportunités d'emplois, à l'image de l'accord obtenu du conseil général pour intégrer la clause dans les chantiers qu'il pilote sur le territoire.

Territoire : un lien naturel entre formation et emploi

Sur fond de nombreux changements institutionnels et d'annonces sur les champs de l'emploi et de l'insertion, la Mission locale participe aux côtés de l'Etat et du Conseil Régional aux travaux de l'Equipe territoriale et du COTEFE. Pour la préparation du marché 2010-2013 de l'offre de formation régionale, elle est consultée pour sa connaissance du croisement entre demande sociale et demande économique. Au sein de l'équipe territoriale avec l'Etat, elle partage avec ses partenaires l'ensemble des indicateurs et informations permettant d'agir sur la situation de l'emploi du territoire.

La Mission locale, actrice locale de la cohésion sociale

La Mission locale poursuit son animation de la commission insertion du CISPd d'Aubagne La Penne sur Huveaune. L'année est marquée par son investissement dans la première semaine pour l'égalité des droits organisée par la ville d'Aubagne et l'organisation d'une journée formation / information sur les mesures alternatives et les peines aménagées. Celle-ci, préparée et animée avec la PJJ et le SPIP, rassemble une quarantaine de professionnels venus actualiser leurs connaissances des politiques publiques de prévention de la délinquance et leurs traductions en dispositifs partenariaux dans la société civile.

CUCS : zoom sur un mode d'intervention

A la demande de la préfecture, la ville d'Aubagne se prête à l'évaluation de son CUCS qui vit sa dernière année de contractualisation. Elle choisit la thématique emploi insertion comme matrice d'évaluation et, en son sein, l'action de suivi partagé portée par la Mission locale. Des indicateurs sont construits pour mesurer l'impact de l'action, la place des usagers dans son déroulement, la qualité des partenariats et, in fine, l'adéquation des ressources engagées avec les résultats escomptés. Le document finalisé est remis aux services de l'Etat en septembre alors que se confirme l'information d'une prolongation des CUCS sur 2010. L'évaluation met notamment en avant l'importance du facteur temps dans l'accompagnement des publics ciblés qui requiert une pérennité d'action des différents opérateurs.

Education Nationale : un partenariat opérationnel

A trois reprises, la Mission locale participe à l'observatoire de prévention des ruptures scolaires de l'Education Nationale. 16 jeunes orientés par la Mission Générale d'insertion démarrent un accompagnement avec la Mission locale. A l'inverse, 14 jeunes reprennent un parcours en formation initiale.

Europe : une rencontre de professionnels franco-allemande

En fin d'année la Mission locale reçoit des partenaires allemands du Job-center Mayen-Koblenz pour échanger sur la prise en charge des jeunes en parcours d'insertion dans les deux pays. Une rencontre très riche de deux journées qui met en perspective de nouvelles actions pour 2010.

L'orientation et la mobilisation des jeunes

Pass Avenir : une nouvelle formule

Réfléchir collectivement à la construction de leur projet professionnel est l'objectif des 46 participants des ateliers Pass Avenir. Pour les jeunes, le programme s'est enrichi par la visite avec la Mission locale de la Cité des Métiers de Marseille. L'atelier demeure une bonne introduction au SEDOP en renforçant la prise de conscience chez les jeunes de l'importance du travail sur l'orientation.

SEDOP : des entretiens tripartites réguliers

203 jeunes sont orientés cette année vers le Service d'orientation professionnelle financé par le Conseil Régional. La durée moyenne des parcours s'élève à 22 heures. Sollicité pour toutes entrées en formation qualifiante, le SEDOP génère des entretiens tripartites entre jeune, conseiller et référent d'orientation pour ajuster au mieux les parcours.

En tant que prescripteur, la Mission locale assure le lien entre SEDOP et ETAPS pour que ce dispositif intègre une séquence d'orientation. Elle est ainsi à l'initiative de rencontres bimensuelles entre référents et jeunes. Cet investissement en temps permet à un nombre toujours plus important de jeunes d'entrer en formation qualifiante à la sortie d'ETAPS.

ETAPS : un espace riche en projets

Ce dispositif est suivi en 2009 par 70 jeunes dans trois organismes de formation du territoire. Il constitue une étape de transition où le jeune construit en collectif son projet personnel. La Mission locale reste en grande proximité avec les groupes ETAPS, pour la mise en œuvre d'actions de citoyenneté et de connaissance de l'espace public. Au programme cette année: création d'un jeu « trivial-ETAPS », création d'une bande dessinée avec la médiathèque, passage du PSC1 et participation à de nombreuses initiatives locales, notamment sur le thème de la santé.

Suivi individualisé : des contacts optimisés

La Mission locale poursuit son rôle d'animatrice du suivi partagé dans les quartiers d'Aubagne du périmètre CUCS. 79 jeunes sont concernés. Mené par un collectif d'intervenants de proximité, ce suivi ouvre des contacts avec des jeunes en proie à de telles difficultés qu'ils restent, pour une partie d'entre eux, éloignés des dispositifs de droit commun.

Atelier mécanique : une suspension d'activité préjudiciable aux jeunes

L'atelier mécanique porté par Evolio ferme ses portes en juin et reste clos au second semestre, privant un public aux difficultés particulières d'une ressource originale et unique sur le territoire. Avec l'accord de ses financeurs, l'association étudie la faisabilité d'un reformatage complet de l'action dont le redémarrage n'est pas programmé en fin d'année.

Action éducative : des défis relevés ensemble...

Pour la 2e année, sept mineurs participent à une semaine d'activités sportives et culturelles. L'action éducative réalisée avec le service prévention de la ville et l'ADDAP dans le cadre du CUCS fait ses preuves. Elle permet aux jeunes de construire des liens étroits avec la Mission locale et les intervenants éducatifs du territoire.

Innovation : bientôt le lancement d'un chantier éducatif

Sur la suggestion de Madame le Préfet à l'égalité des chances, et avec ses partenaires du suivi partagé, la Mission locale élabore un projet de chantier éducatif, destiné à mobiliser les jeunes éloignés de ses services. En décembre, elle reçoit l'assurance du financement par l'ACSE. Avec trois services municipaux aubagnais, le service prévention, le service socio culturel et le service des sports, elle met en œuvre le projet qui trouvera son véritable aboutissement en 2010.

L'accès à l'emploi

Contrats aidés : des missions en plus

La Mission locale devient prescriptrice de contrats aidés. Cette nouvelle mission intervient après la présentation du plan d'action gouvernemental en faveur de l'emploi des jeunes et concerne dans un premier temps le CIE jeunes. Avec un objectif déterminé par l'Etat de 16 conventions à réaliser, la Mission locale se rapproche de Pôle Emploi afin de jouer la complémentarité et renforce la relation aux entreprises. Au dernier trimestre, la prescription s'étend au CAE passerelle qui ne trouve pas écho auprès des collectivités territoriales auquel il est réservé.

Accès à l'emploi : des difficultés accentuées

La Mission locale enregistre une légère baisse des contrats de travail signés. Hors alternance, sur les 756 situations d'emploi recensées, les CDI à temps plein ou partiel n'ont qu'une part de 13,2%. 79 contrats en alternance sont signés. Si l'accès à la mesure augmente, son impact reste néanmoins peu significatif aux vues des mesures prises par le gouvernement en faveur de l'apprentissage et du contrat de professionnalisation. Cumulés, les contrats de type particulier, intérim d'insertion et contrats aidés, enregistrent une forte augmentation marquant l'accentuation de la précarité dans l'accès à l'emploi des jeunes. La Mission locale, Pôle Emploi et les membres de l'équipe territoriale constatent en effet que les jeunes sont les premiers concernés par la détérioration de la situation de l'emploi avec des durées d'inscription plus longues en tant que demandeurs d'emploi.

PPAE : des suivis en hausse

Les objectifs de la convention avec Pôle Emploi pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi en PPAE sont dépassés dès juillet avec une prise en charge de 176 jeunes. Pour éviter une rupture dans les services rendus, la Mission locale et Pôle Emploi co-animent des

informations à l'intention des jeunes nouveaux inscrits en tant que demandeurs d'emploi. 69 sont rencontrés dans ce cadre dont 30 pour la première fois. En octobre, les services de l'Etat demandent aux Missions locales d'augmenter leurs objectifs PPAE. Localement, 47 jeunes bénéficient en plus de cette démarche subventionnée.

CIVIS : Le quart des jeunes en emploi durable

388 jeunes bénéficient d'un suivi CIVIS, dont 185 nouveaux entrants. Pour les accompagner, les conseillers mobilisent l'offre de service traditionnelle de la Mission locale et l'allocation interstitielle liée au dispositif. Si l'évaluation du temps nécessaire pour atteindre l'emploi reste complexe, 215 situations d'emploi et 96 situations de formation sont concrétisées. 57 jeunes sortent du programme en emploi durable, dont 27 sans diplôme.

Avec un versement moyen annuel par jeune de 290 euros (228 en 2008), l'allocation CIVIS est octroyée à 168 bénéficiaires. L'année s'achève sur une consommation intégrale de l'enveloppe annuelle.

Parrainage : plus de sorties en emploi

90 jeunes bénéficient d'un accompagnement parrainage dont 70 nouveaux entrants. Composé de 18 bénévoles, le réseau mène un travail avec un sociologue à partir des valeurs fondatrices et d'éthique du parrainage. 43 entrées en emploi dont 10 CDI et 11 contrats en alternance sont conclues. 18 jeunes démarrent un parcours de formation. Actif, le réseau s'implique dans les initiatives visant à préparer les jeunes aux exigences des recrutements en entreprises, telles que les ateliers TRE et d'entraînement aux entretiens d'embauche. Les parrains participent aussi à l'action de promotion des métiers du bâtiment et accompagnent des jeunes en recherche d'apprentissage. On les retrouve aussi dans les rencontres, formations et

échanges organisés aux niveaux départemental et régional au cours desquels ils défendent leurs valeurs dont, en premier lieu, la solidarité.

Une proximité avec l'environnement économique

À l'automne, la Mission locale participe au forum des entreprises de la Communauté d'agglomération au centre Agora. Elle tient un stand où elle présente ses actions pour l'emploi des jeunes et recueille l'adhésion d'employeurs présents à la journée de formation qu'elle initie sur les pratiques de recrutement et la lutte contre les discriminations.

Réseau ARA : une présence confirmée

Les animateurs des Points d'emploi d'Auriol, Cuges les Pins, La Destrousse, La Bouilladisse, Gémenos et Saint Zacharie se rencontrent à trois reprises pour échanger sur leurs pratiques, se former et aborder des sujets d'actualités dans leurs communes. En juin, une séance de travail co-animée avec CAP EMPLOI, est consacrée à une meilleure connaissance de la thématique du handicap. Cette rencontre s'inscrit dans les initiatives prises par la Mission locale en faveur de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité de traitement de tous les jeunes du territoire.

Entretien d'embauche : du nouveau

10 jeunes bénéficient en fin d'année d'une préparation à l'entretien d'embauche. L'action intègre un travail sur l'image de soi et l'expression orale, avec l'aide d'une spécialiste et d'une compagnie théâtrale. Les jeunes prennent de l'aisance ainsi qu'un nouvel élan pour poursuivre ensuite leurs démarches avec leurs conseillers. Marquant la rencontre entre demandeurs et offreurs d'emploi, des parrains et des employeurs se prêtent au jeu des simulations d'entretien. Jeunes comme adultes confirment

trouver dans l'action une bouffée d'oxygène et un espace d'humanité.

Au centre de l'atelier TRE : la recherche d'alternance

93 jeunes fréquentent l'atelier de techniques et recherche d'emploi maintenu à un rythme hebdomadaire. Les jeunes y travaillent en collectif pour perfectionner leurs démarches auprès des entreprises et répondre à des offres mises à disposition. L'animation est marquée par une présence croissante des jeunes en recherche d'un contrat d'apprentissage.

Création d'entreprises : des informations pertinentes

La Mission locale innove avec l'organisation désormais régulière d'un atelier sur la création d'entreprise ou d'activité. En partenariat avec Pôle Emploi, l'ADIJE, la PACI et les services économiques de la communauté d'agglomération, elle propose aux jeunes intéressés d'aborder les différentes étapes de la création ainsi que les aides et dispositifs existants sur le territoire.

Ateliers et chantiers d'insertion : une activité soutenue

9 à l'atelier confection, 13 au chantier de la Font de Mai, 9 à l'atelier informatique solidaire. 31 jeunes signent un CAE dans l'un des ateliers ou chantiers d'insertion de l'association Evolio.

À l'atelier@costume, l'activité traditionnelle est complétée par des initiatives ponctuelles, telle qu'une participation à l'exposition « Mauvais genre » menée avec la Médiathèque et Aubagne Ville Lecture.

L'accès à la qualification

Programme régional : une ressource incontournable

Les ressources de l'Espace territorial d'accès à la qualification restent privilégiées pour les jeunes. 531 situations de formations sont enregistrées dans le cadre des dispositifs préparatoire, qualifiant ou professionnalisant agréés par le Conseil Régional. 437 jeunes sont concernés.

Les conseillers sont très attentifs à la construction de parcours de formation cohérents. Cette année une vigilance est portée sur les jeunes n'ayant pu valider leur diplôme dans son intégralité. Un accompagnement particulier en lien avec les organismes de formation est créé pour trouver la solution qui permettra à une majorité de jeunes de revalider les matières manquantes.

Le suivi formation est fidèle aux préconisations du Conseil Régional. La Mission locale participe à l'ensemble des commissions de recrutement mises en place dans les organismes de formation du territoire. Par la connaissance qu'elle a des parcours et des objectifs des candidats, elle rend lisible le sens de sa prescription. Cet investissement lui permet de poursuivre l'accompagnement des jeunes non retenus et, à partir des motifs de non-recrutement, de revisiter leur projet professionnel.

Formation solaire : démarrage d'une nouvelle promotion

14 stagiaires démarrent enfin en septembre une nouvelle session de formation après report de la promotion 2008/09, suite aux réticences de la branche professionnelle qui juge les acquis des stagiaires non conformes aux exigences des entreprises du secteur. Les négociations entre le Conseil Régional, le Greta Aubagne Huveaune et la Fédération du BTP pour l'UCF ont porté leurs fruits, bien que des incertitudes persistent pour les stagiaires quant à l'obtention du diplôme en fin de formation.

Alternance : fortes demandes mais peu d'offres

Organisés avec la présence de CFA, les « mercredis de l'alternance » soutiennent les jeunes en recherche de contrats entre mai et septembre. La bonne collaboration avec le CAD de la

Chambre des métiers des Bouches du Rhône se confirme. Si certains CFA attestent d'un taux de remplissage optimal, le CAD confirme une forte baisse des offres recueillies. 79 jeunes signent néanmoins un contrat en alternance, dont 46 en apprentissage. L'ensemble des actions avec les Chambres des Métiers des Bouches du Rhône et du Var et les CFA, concrétisées par des conventions de coopération, s'engage dans la prévention des ruptures de contrat et s'appuie sur la complémentarité des différents acteurs.

Le secteur du Bâtiment : un large éventail de métiers à découvrir

La Mission locale entraîne onze jeunes dans la découverte des métiers du Bâtiment, leurs voies d'accès et leurs débouchés actuels. Des représentants de la CAPEB et de PROBTP leur présentent la large palette des métiers accessibles et présents sur le territoire. Une visite au Centre AFPA de la Treille se concrétise, juste avant une rencontre avec des artisans du second œuvre autour d'un petit déjeuner organisé en partenariat avec la CAPEB 13 chez un fournisseur de matériaux aubagnais. Les initiatives sont concluantes puisque la majorité des participants accède à un emploi ou une formation dans le domaine.

Ateliers d'écriture : imagination et émotions

Une cinquantaine de jeunes en formation goûtent au plaisir de l'écriture en atelier. Ils explorent l'univers de Jacques Prévert, goûtent les mots de Paul Eluard, entendent les mondes de Raymond Queneau et de Boris Vian et découvrent le combat pour la liberté de Nazim Hikmet... Un recueil intitulé « A fleur de mots » est publié. Les jeunes auteurs clôturent leurs créations en participant avec Aubagne Ville Lecture à une lecture publique de leurs textes à la Médiathèque d'Aubagne.

L'accès aux droits

L'Accès aux droits : une demande confirmée

Grâce au CUCS d'Aubagne, la Mission locale renouvelle son partenariat avec la MJD et le CDAD en réalisant six séances collectives de sensibilisation au droit du travail. L'action a subi en 2009 un décalage dans sa programmation, en raison de la non désignation par le barreau de Marseille d'un avocat en charge de son animation, situation qui a néanmoins pu être rétablie en cours d'année. 41 jeunes dans leur majorité sans expérience professionnelle conséquente participent à ces séances. 8 d'entre eux saisissent la possibilité d'une consultation individuelle gratuite avec l'avocat, en raison de litiges avérés avec des employeurs.

Réseau « égalité mixité » : des partenaires initiés

La Mission locale qui reste un relais indispensable grâce sa connaissance du territoire, assure en partenariat avec le CIDFF phocéen l'animation du réseau créé en 2006.

Les membres du réseau, et notamment les Agents Relais d'Accueil des communes, se voit remettre un kit d'information et de documentation conçu par le CIDFF qui distribue aussi une "Newsletter" régulière. De son côté, la Mission locale prolonge son intervention en direction du monde économique. Elle saisit l'occasion des visites en entreprises pour présenter son offre de service et explorer des pistes d'actions dans le cadre de la signature de la charte de coopération. Avec succès, car de nouvelles entreprises rejoignent le réseau et s'engagent à soutenir ses initiatives.

Combattre les discriminations dans l'accès à l'emploi : la place de l'entreprise

La Mission locale reste engagée dans la lutte contre les discriminations. En décembre, elle sensibilise une dizaine d'entreprises du territoire sur la thématique « comment objectiver ses critères de recrutement ». Devant le succès de l'action organisée en collaboration avec

l'ARDML et le cabinet Egalis, la Mission locale prévoit une nouvelle édition pour 2010.

Discriminations : l'assistance d'un juriste

Quand ils en ressentent le besoin, les jeunes qui se sentent victimes de discrimination cherchent un interlocuteur averti à qui expliquer leurs problèmes. Si elle n'a pas en interne de compétences spécialisées en droit, la Mission locale a recours à une assistance téléphonique juridique, destinée à soutenir les conseillers dans leurs accompagnements. Ils disposent ainsi d'une réponse technique et de conseils en cas de litiges sur les démarches concrètes à suivre avec les jeunes. Cette action concerne toutes les discriminations pouvant s'exercer dans le monde du travail. Elle vise à renforcer chez les jeunes le sentiment d'appartenance à une société de droit et participe à l'acquisition de la citoyenneté.

Initiative : une semaine sur la thématique

Dans le cadre du CUCS d'Aubagne, la Mission locale participe en mars à la réalisation d'une semaine dédiée à l'égalité des droits. Construite directement avec les services municipaux aubagnais, elle réunit le réseau associatif du territoire et des structures dédiées à la lutte contre toutes les formes de discriminations. La Mission locale y présente son CD « C'est pas moi qui débloque » construit à partir de témoignages de jeunes victimes de discriminations.

Les aides financières, le logement, la santé

Aides financières : une augmentation sensible

147 780€ ont été alloués dans le cadre du FAJ, de l'allocation CIVIS et du crédit mobilité pour soutenir les parcours d'insertion des jeunes. A ce montant, s'ajoutent les aides attribuées par le CCAS d'Aubagne et le dispositif LOCAPASS pour le logement.

Dans un contexte social détérioré, ces aides contribuent à faire avancer les projets de vie pour un nombre croissant de jeunes. Elles leur apportent des moyens complémentaires pour assumer des frais liés à la subsistance, le transport, la santé, la formation, le logement et la recherche d'emploi.

Logement : le maintien du service rendu par le CLLAJ

138 jeunes confrontés à des difficultés résidentielles bénéficient d'un accueil particulier en matière de logement grâce à la présence de l'animateur du CLLAJ dans les locaux d'Aubagne de la Mission locale. Le public qu'il reçoit témoigne d'une précarité sociale et professionnelle, est à 67% féminin et, dans sa majorité, âgé entre 18 et 21 ans. Déjà relevée les années précédentes, cette tendance au rajeunissement complique quelquefois le travail social et éducatif qui participe à l'accompagnement vers l'autonomie résidentielle défendu par le CLLAJ. Contrairement à ce qu'on pouvait craindre au regard du contexte économique actuel, le nombre de jeunes sans solution et accueillis dans l'urgence n'augmente pas. Le principe de solidarité familiale reste actif mais 9 jeunes sollicitent le CLLAJ dans des conditions d'extrême précarité. L'année est également marquée par la concrétisation de différentes orientations adoptées par l'association. Les jeunes résidants de l'habitat relais ou des dispositifs de colocation en place disposent désormais d'un livret d'accueil, afin de renforcer leur place en tant que personnes accueillies, conformément à la loi de

2002 de cohésion sociale. Elle a également entrepris un travail de réfection de certains appartements de l'habitat relais dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'ADDAP.

Santé mentale : une demande d'écoute en hausse

44 jeunes (contre 33 en 2008) ont rencontré l'un des trois psychologues présents à la Mission Locale lors des permanences de santé mentale. Il s'agit principalement de jeunes femmes qui sollicitent une écoute particulière pour surmonter des situations personnelles difficiles qui constituent des obstacles à leur insertion sociale et professionnelle. Pour certains jeunes, l'existence de problématiques de plus en plus lourdes et complexes rend un suivi renforcé nécessaire. La permanence est ainsi marquée cette année par la multiplication par deux du nombre d'entretiens actés.

Prévention : des bilans de santé intégrés dans les parcours

154 jeunes en formation professionnelle bénéficient d'un bilan préventif de santé au Centre Mutualiste de La Ciotat. La moitié des jeunes dispose également d'un bilan bucco-dentaire. Au final, une démarche d'accès aux soins est préconisée pour 46 d'entre eux sous la forme d'un accompagnement particulier et contractualisé avec le réseau santé de l'ESJ. Ce travail, coordonné entre Mission locale, ESJ et organismes de formation, accroît les formes de réactivité dans les besoins relevés de prise en charge. Il permet aussi de veiller à la mise à jour des couvertures sociales des jeunes.

La gestion

Gestion financière : proche de l'équilibre

Comme pour l'exercice précédent et grâce au maintien des méthodes de gestion, la Mission locale frôle l'équilibre financier (+ 842 €). Du côté des produits, la subvention de fonctionnement de l'Etat dans le cadre de la CPO reste à l'euro constant tandis que celles des communes et de la Région augmentent de 2 %. Les subventions liées aux programmes sont en augmentation. Les difficultés économiques conduisent en effet Pôle Emploi à renforcer les interventions des Missions locales dans le PPAE, ce qui se traduit ici par l'augmentation de 24 % de la subvention initiale, réévaluée à 37 999€. Aux 25 500€ reçus par la Mission locale pour la réalisation de quatre actions dans le CUCS d'Aubagne, s'ajoute dans les derniers jours de l'année l'opportunité d'une subvention de 30 000€ pour le montage d'un chantier éducatif partenarial. Le résultat montre une grande stabilité des charges dans leur globalité. Les dotations et provisions aux amortissements restent également stables. La trésorerie s'améliore nettement, avec la réalisation de provisions qui n'avait pu être faites en 2008 et le retour de fonds dédiés pour deux actions du CUCS d'Aubagne.

FSE : le retour de la circulaire

En l'absence de crédits du FIPJ, la Mission locale rompt avec la logique projet du FSE et se soumet au retour de l'application de la circulaire rénovée de 2005 pour retrouver la hauteur de ses financements. Le montant à percevoir, 25 013€, calculé à partir d'un ratio extrait de l'activité d'accompagnement des jeunes, est inférieur à la prévision budgétaire de 29 421€, correspondant au FSE « historique » perçu en 2004.

Territoire : du pôle AIO à l'EREFI

La Communauté d'agglomération avance dans son projet de création d'un espace d'accueil tout public. Celui-ci trouve sa nouvelle dénomination, devenant espace ressource pour l'emploi, la formation et l'insertion. La Mission locale qui s'installera en son sein participe au groupe de travail mis en place. Sur le plan technique, les locaux sont désormais loués face au lycée Joliot Curie. Rencontrés en fin d'année, les services de l'Etat et de la Région accueillent favorablement la

future création basée sur le concept de sécurisation des parcours professionnels et de formation tout au long de la vie.

Plan de formation : un investissement

Sur deux journées, l'équipe de la Mission locale se forme aux premiers secours avec l'union départementale des sapeurs pompiers. Cette action s'intègre dans un plan de formation continue élaboré par l'ARDML équivalent à 148 journées de travail.

Etat et Région : deux modes de contractualisation

Le dialogue de gestion avec la DDTEFP dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs se poursuit. Les échanges portent sur le contexte de l'emploi au plan départemental, la mise en œuvre des contrats aidés et le renforcement de la politique de soutien à l'alternance. L'année se termine par la présentation des objectifs généraux de la CPO 2010 et des actions spécifiques qui devraient s'inscrire dans l'action des missions locales au regard des différents plans annoncés en faveur de l'emploi des jeunes. En parallèle, la contractualisation avec la Région, toujours référencée sous la forme d'un plan d'action opérationnel, permet de travailler sur la santé, la mobilité et la prévention de la délinquance.

Subventions de fonctionnement

Etat	212 351 €
FSE	25 013 €
Région	148 894 €
Communes	269 547 €

Contributions volontaires

Pôle Emploi	41 816 €
Communes	52 799 €
Divers	9 961 €

Subventions programmes

Etat	41 350 €
Région	29 400 €
Département	33 257 €
ANPE	37 999 €

Lexique

- ACSE** : Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
- ADDAP** : Association départementale pour le développement des actions de prévention
- ADIJE** : Association pour le droit à l'initiative des jeunes entrepreneurs
- AFPA** : Association de formation pour adultes
- AIO** : Accueil information orientation
- ALE** : Agence locale pour l'emploi
- ARA** : Agent relais d'accueil
- ARDML** : Association régionale des missions locales
- BTP** : Bâtiment et travaux publics
- CAD** : Centre d'aide à la décision
- CAE** : Contrat d'accompagnement à l'emploi
- CAP** : Certificat d'aptitude professionnelle
- CAPEB** : Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment
- CCAS** : Centre communal d'action sociale
- CDAD** : Conseil départemental de l'accès au droit
- CFA** : Centre de formation d'apprentis
- CHRS** : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- CIDFF** : Centre d'information pour les droits des femmes et des familles
- CIE** : Contrat initiative emploi
- CISPD** : Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
- CIVIS** : Contrat d'insertion dans la vie sociale
- CLLAJ** : Comité local pour le logement autonome des jeunes
- COTEFE** : Comité territorial d'éducation, de formation et d'emploi
- CPO** : Convention pluriannuelle d'objectifs
- CQP** : Certificat de qualification professionnelle
- CUCS** : Contrat urbain de cohésion sociale
- DEFM** : Demande d'emploi en fin de mois
- DDTEFP** : Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
- EREFI** : Espace ressources emploi formation insertion
- ESJ** : Espace santé jeunes
- ETAPS** : Espace territorial d'accès aux premiers savoirs
- FAJ** : Fonds d'aide aux jeunes
- FSE** : Fonds social européen
- FIPJ** : Fonds d'insertion professionnelle pour les jeunes
- MJD** : Maison de la justice et du droit
- PACI** : Plateforme d'initiatives des pays d'Aubagne et de La Ciotat
- PJJ** : Protection judiciaire de la jeunesse
- PPAE** : Projet personnalisé d'accès à l'emploi
- PSC1** : Prévention et secours civiques de niveau 1
- SEDOP** : Service d'orientation professionnelle
- SPIP** : Services pénitentiaires d'insertion et de probation
- TRE** : Techniques de recherche d'emploi
- UCF** : Union climatique de France

